

A.P.E.I.

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 1 000 euros
Siège Social : Les Portes d'en Bas
22800 SAINT DONAN

RCS SAINT BRIEUC 510 599 459

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE
L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU 19 MAI 2009**

L'an 2009, le 19 mai , à 19 heures, au siège social,

Les associés de la Société à Responsabilité Limitée " A.P.E.I. ", au capital de 1 000 Euros, divisé en 100 parts sociales de 10 Euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire.

SONT PRÉSENTS ET REPRESENTES

- Monsieur Pierre Antoine PAILLARDON propriétaire de 4 parts sociales.....	4 parts
- la société NABAB propriétaire de 48 parts sociales.....	48 parts
- la société MICHEL CANN propriétaire de 48 parts sociales.....	48 parts
Total égal au nombre de parts constitutives du capital social.....	100 parts

Tous les associés étant présents et représentés , l'Assemblée peut valablement délibérer et, en conséquence, est déclarée régulièrement constituée.

Monsieur Didier PAILLARDON préside la réunion en sa qualité de Gérant.

L'ordre du jour fixé par la Gérance est le suivant :

- modification de la date de clôture du premier exercice social,
- modification corrélative et actualisation des statuts,
- Pouvoirs en vue des formalités.

[Signature]
PAP
H ce

Le Président de séance dépose devant l'Assemblée et met à la disposition de ses membres :

- Le rapport de la Gérance,
- Le texte des résolutions proposées à l'Assemblée.
- Le projet de statuts modifiés

Il précise que tous les documents prescrits par le Décret du 23 mars 1967, et qu'il énumère, ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social, dans les délais fixés par ledit article.

L'Assemblée sur sa demande, lui donne acte de ses déclarations et reconnaît la validité de la convocation.

Il est alors procédé à la lecture du rapport de la Gérance :

" lors de la constitution de la société, la date de clôture du premier exercice social a été fixée au 31 mai 2009. Compte tenu de la date de début d'activité de la société , soit le 8 décembre 2008, il apparaît opportun de modifier cette date de clôture du premier exercice social et de la porter au 31 mai 2010 .

Les statuts devront être modifiés en conséquence de cette décision. Ils pourraient également être actualisés par la suppression pure et simple du titre VII intitulé PERSONNALITÉ MORALE - FORMALITÉS CONSTITUTIVES . "

A l'issue de cette lecture, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, il met aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

La collectivité des associés, après en avoir délibéré , décide de modifier la date de clôture du premier exercice social et de la porter au 31 mai 2010 au lieu du 31 mai 2009.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

PAP

PP u

DEUXIEME RESOLUTION

La collectivité des associés, compte tenu de la résolution précédente, décide que l'alinéa 2 du 2) de l'article 4 des statuts, sera désormais rédigé comme suit :

Article 4 : DUREE DE LA SOCIETE-EXERCICE SOCIAL

.....

2.

Exceptionnellement, le premier exercice social comprend le temps écoulé depuis l'immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés jusqu'au 31 mai 2010.

Elle décide, par ailleurs, de procéder à une actualisation des statuts en supprimant purement et simplement le titre VII intitulé PERSONNALITÉ MORALE - FORMALITÉS CONSTITUTIVES .

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

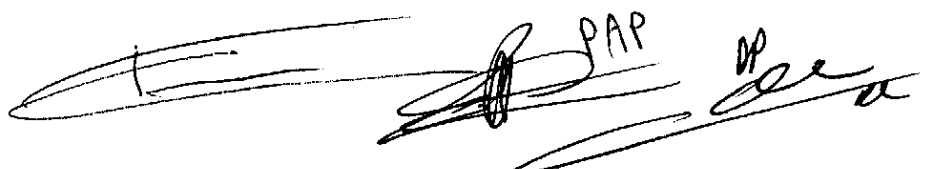
TROISIÈME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les associés présents, après lecture

The block contains three handwritten signatures and initials. From left to right: a long, horizontal signature; a signature with the initials 'PAP' written above it; and another signature with the initials 'DP' written above it.